

### **Le Touquet, un havre préservé : Victoire contre l'invasion éolienne en mer !**

Paris, France, 22 mars 2024 - Récemment, la municipalité du Touquet a pris une décision historique : Dire non aux éoliennes maritimes qui menaçaient de perturber l'harmonie de notre magnifique littoral. Par le biais d'une délibération datée du mois de décembre 2023, la commune a fermement rejeté tout projet éolien en mer aux abords de sa ville<sup>1</sup>.

Face à cette résistance, la fédération Environnement Durable et ses associations qui luttent contre l'éolien en mer ne peuvent que saluer la détermination des élus municipaux qui ont su défendre les intérêts de leur communauté avec une fermeté exemplaire. Elles se réjouissent de cette victoire pour la préservation de notre patrimoine naturel, qui semble défier la décision du Président Emmanuel Macron visant à ceinturer nos côtes de cinquante parcs éoliens.

Bien qu'il soit indéniable que le Président ait toujours entretenu des relations étroites avec la commune du Touquet, il n'est pas pensable de considérer la délibération du Conseil Municipal du Touquet comme celle des "Nimby" (Not in my Backyard) qui s'opposent aux éoliennes à proximité de leur domicile.

Elles espèrent que de nombreux maires des communes du littoral de la France, de Dunkerque à Monaco, suivront également l'exemple de cette commune.<sup>2</sup>

Le Touquet est devenu le bastion exemplaire de préservation environnementale, où les intérêts de la population priment sur les ambitions des promoteurs éoliens.

#### **Contacts presse**

Jean-Louis BUTRÉ  
Tel : 06 80 99 38 08  
[contact@environnementdurable.net](mailto:contact@environnementdurable.net)

Nathalie BEAUZEMONT  
Administratrice de la Fédération Environnement Durable  
Tél : 07 89 82 99 37  
[contact@gardiensdularge.org](mailto:contact@gardiensdularge.org)

#### **Références**

- 1) [Décision du conseil municipal du Touquet](#) ( contribution au débat sur les parcs en mer)
- 2) [Débat sur les parcs éolien en mer](#)